

Retraités, pas inutiles.

Écrit par Jean-Philippe

Dimanche, 15 Janvier 2006 00:00

Les dernières statistiques sur le nombre de retraités en France annoncent, au 31 décembre 2004, plus de 13,4 millions de personnes, ce qui entraîne une pression financière de plus en plus forte sur la population active et les caisses de retraite. Le "papy-boom" a déjà commencé et il va se poursuivre pendant encore une dizaine d'années, avec des conséquences financières non négligeables.

Durant des années, les gouvernements successifs ont éludé le problème démographique et n'ont réagi que tardivement pour la réforme des retraites, de manière d'ailleurs pas totalement satisfaisante. Aujourd'hui, et c'est vrai aussi pour les autres pays d'Europe, on rallonge la durée du travail, alors même que les quinquagénaires mis au chômage ont les plus grandes difficultés à retrouver un emploi. Il faut dire qu'en France, de nombreuses entreprises considèrent, qu'au-delà d'un certain âge, les salariés ne sont plus assez "dynamiques et performants"... Pourtant, leur expérience pourrait être un atout pour la formation des plus jeunes, même si les techniques et les méthodes de travail évoluent rapidement.

Il me semble aussi que les retraités eux-mêmes sont riches d'expérience et souvent plus dynamiques, car plus reposés, qu'on le dit souvent. Bien sûr, cela dépend de la santé et de l'âge de chacun. Mais je constate autour de moi que les retraités ne sont pas des "épaves" dont on ne saurait que faire. Et il y a là, parmi ces personnes en retraite professionnelle, de formidables potentialités: ne serait-il pas intéressant de mettre celles-ci en valeur ?

Retraités, pas inutiles.

Écrit par Jean-Philippe

Dimanche, 15 Janvier 2006 00:00

Il y a de multiples domaines où cela serait possible: par exemple dans le monde de l'éducation et de la documentation, par l'aide aux devoirs, la préparation d'activités péri-scolaires en lien avec les établissements scolaires locaux, l'encadrement d'activités diverses ou encore le "tutorat" (ce qui rejoint en partie les propos précédents) pour des petits groupes d'élèves, etc. Je connais des retraités, et pas seulement d'anciens professeurs, qui seraient ravis de trouver une place dans le dispositif scolaire. Pourquoi, après tout, ne pas tenter cette politique qui permettrait à de nombreux retraités d'apporter de leur expérience, de leur savoir et de leur bonne volonté (ce qui n'est pas négligeable), tout en allégeant les professeurs et les adjoints d'éducation de ces activités de plus en plus prenantes eu égard aux nouveaux publics scolaires, et de permettre à ces mêmes personnels de se concentrer sur le coeur de leur travail ?

Bien sûr, tout devrait se faire selon un cahier des charges rigoureux pour éviter des dérives, mais il me semble que c'est une proposition qui pourrait satisfaire de nombreux acteurs du monde éducatif et dont le coût serait moindre pour la société: or, n'est-il pas question de réduire la dette publique française ? Cette proposition aurait le double avantage d'en faire plus (et mieux, pourquoi pas ?) avec des moyens dont on sait qu'ils ne pourront augmenter dans les années prochaines, faute de fonds suffisants.